70236 - Elle et son ami marié veulent se convertir à l’Islam et ils se demandent s’ils pouvaient se marier après leur conversion…

question

J’aime mon ami très fortement, bien qu’il soit marié. Nous voulons vraiment vivre ensemble et il aime ses enfants et sa femme ne veut pas divorcer avec lui. Nous avons pris la décision d’abandonner notre foi catholique pour devenir musulmans. Est-ce possible ? Une fois musulman, pourrait-il m’épouser bien que marié ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Oui, vous pouvez vous convertir à l’Islam et ce serait la plus importante décision que vous ayez jamais prise dans votre vie compte tenu du bonheur éternel qui en résulterait, s’il plaît à Allah. Nous aimerions avoir le plaisir de recevoir sous peu l’heureuse nouvelle de votre conversion à l’Islam.

Une fois votre ami convertis à l’Islam, rien ne l’empêchera de vous épouser, même s’il est déjà marié, à condition qu’il en ait la capacité physique et financière et se sache en mesure d’observer l’équité dans le traitement des épouses relatif à la cohabitation, à la prise en charge vitale, au logement à toute autre chose dans laquelle l’observance de l’équité est possible. Si l’on craint de ne pouvoir être équitable, l’on doit se contenter d’une seule épouse en vertu de la parole du Très Haut : Et si vous craignez de n' être pas justes envers les orphelins,... Il est permis d' épouser deux, trois ou quatre, parmi les femmes qui vous plaisent, mais, si vous craignez de n' être pas justes avec celles-ci, alors une seule, ou des esclaves que vous possédez. Cela, afin de ne pas faire d' injustice (ou afin de ne pas aggraver votre charge de famille). (Coran, 4 : 3).

Nous demandons à Allah de vous assister à mener de bonnes actions marquées par la bonne

guidance et le bonheur.

Allah le sait mieux.